

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0042553

Optique 27235  Autres

### Maladie

### Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12602

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MELAQUENSE

Date de naissance : 17-08-88

Adresse : 2B5 Nouace Park , Nouace

Tél. : 06.67.14.61.81 Total des frais engagés :

500.00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Meriem BENCHIKHI  
Spécialiste Gynécologie-Obstétrique  
Angle Ba. Al Quds et Bd Aboubakr Al Kadiiri  
Imm. B, 2ème etage, N° 21, Sidi Maârouf  
Tel: 0522 33 54 24 - INP: 091171249

Date de consultation : 06/01/2020

Nom et prénom du malade : NEZAK CHAINAA Age: 27

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Acné

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 06/01/2020

Signature de l'adhérent(e) : 06.01.2020



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes  |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| 07/01/20        | C 2               |                       | 800                             | Mariem BLOD<br>Spécialiste Gynécologie-Obstétrique<br>Apt 201 Al Qods, 10000<br>Tunis, 2ème étage, N° 21, Sidi Maârouf<br>Tunisie 22335424 - INP: 091171249 |

## EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur  | Date     | Montant de la Facture |
|---|----------|-----------------------|
|  | 25/01/20 | 5.217,-               |
|   |          |                       |
|   |          |                       |
|   |          |                       |
|   |          |                       |

## ANALYSES - RADIOPHARMACIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|---|------|------------------------------|------------------------|
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |

## AUXILIAIRES MEDICAUX

| Cachet et signature<br>du Praticien | Date des<br>Soins | Nombre |     |     |     | Montant détaillé<br>des Honoraires |
|-------------------------------------|-------------------|--------|-----|-----|-----|------------------------------------|
|                                     |                   | A M    | P C | I M | I V |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

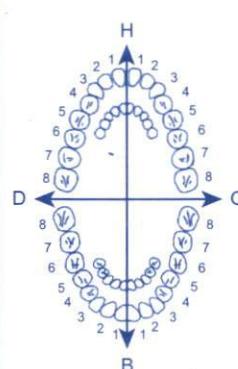
### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAISES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

| H        |          |
|----------|----------|
| 25533412 | 21433552 |
| 00000000 | 00000000 |



[Création, remont, adjonction]  
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Meriem BENCHEIKH

SPECIALISTE

EN GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE

- Accouchement
- Chirurgie Gynécologique
- Chirurgie des Cancers
- Chirurgie du Sein
- Coelioscopie
- Echographie
- Colposcopie -Hysteroscopie
- Infertilité du couple



الدكتورة مريم بنشيخ

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

- أمراض الحمل والولادة
- جراحة أمراض النساء
- جراحة السرطان
- جراحة الثدي
- الجراحة بالمنظار
- الفحص بالصدري
- الفحص بالمنظار الداخلي
- علاج عقم الزوجين

Le: 05/01/2022

TERAK  
GHAIYAA

## ORDONNANCE

### NEOCLAV 1g sachet

1 sachet le matin, midi et le soir pendant 10 jours

### DESIRETT

1 comprimé par jour à heure fixe en continu à partir du 21<sup>ème</sup> jour après l'accouchement

### BETADINE MOUSSANTE

### BACTOSPRAY

### EOSINE SPRAY

### PROFENID suppo

1 suppositoire le soir en cas de douleurs

pour les soins locaux

LOT : 5298  
PER : 09-21  
P.P.V : 116DH00

LOT : 4272  
PER : 07-21  
P.P.V : 88DH00

6 117050 213466  
30.00 DH  
3010942  
01/2023

Lot: F17435A  
Per: 07/2021  
PPV: 42 DH 00



41,30  
CALIFORNIE  
PHARMACIE INNE  
DA FAI AL QODS  
10 PISTE TADDESS  
STANNE CALIFORNIE  
Tél: 05 22 33 54 24

Dr Meriem  
Spécialiste Gynécologue - Obstétricienne  
Angle Bd Al Qods et Bd Abou Bakr Al Kadiri  
Imm. B - 2<sup>ème</sup> étage, N° 21  
CASABLANCA